

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 24 avril 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 22 et 23 avril 2013

2013 DAC 19 Subvention (9.000 euros) à l'association La Nuit comme en plein Jour (17e).

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2411-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association La Nuit comme en plein Jour,

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 15 avril 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 9.000 euros, dont 4.000 euros sur proposition de la Mairie du 17e, est attribuée à l'association La Nuit comme en plein Jour, 52, rue des Batignolles, 75017 Paris, pour le festival Les Rencontres de la Nuit 2013, qui se tiendra du 11 au 17 juin 2013 dans le 17e. SIMPA 30901, 2013_05213.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 9.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2013, nature 6574, rubrique 33, ligne VF40004 : provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.